

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « centre » du 16/03/2015  
à la salle du jeu de paume

Présents : LALANNE Michèle, LAWARREE James et Josianne, VILARINHO Annick, LE NUFF Lucien, FRYON Didier, MAGNANT Elisabeth, DELMOTTE Claire, LEBECQ Jean-Paul, HOCQUET Jean, ECART Alain, MARTEAU Michel, GADRET Guérolé

1/ lecture du compte rendu de la réunion du 2/2/2015

- concernant les comptes rendus des conseils municipaux il est demandé si un exemplaire pouvait être affiché sur le panneau d'affichage sur la place (impasse des jonquilles, rue pasteur)

2/ Présentation de la charte et élection des référents

Suite à la réunion précédente, et à la volonté de ne pas instaurer de hiérarchie au sein du conseil de quartier « centre », il avait été proposé de parler de référents plutôt que de président et secrétaire. A l'unanimité des personnes présentes, le choix de "référent" de quartier est validé.

Constitution du bureau voté à l'unanimité :

Mr LE NUFF (référent)  
Mme VILARINHO (référent)  
Mr FRYON  
Mme DELMOTTE  
Mr HOCQUET

3/ Questions, doléances, propositions liées au quartier

- Circulation, sécurité routière:

- La vitesse rue du vert galant est excessive dans les deux sens.

Est-il possible de mettre en place des équipements permettant de la réduire ?

Réponse : La municipalité va installer des coussins berlinois à certains endroits de la commune en 2015. Il sera proposé d'étudier la possibilité de mettre en place un équipement permettant de réduire la vitesse dans cette rue pour les prochains investissements liés à la voirie.

- Il n'y a pas de panneau d'entrée de commune lorsque l'on vient de la route rouge.

Réponse : l'information sera transmise à la commission voirie afin de prévoir l'installation d'un panneau signalant l'entrée de la commune.

- La vitesse rue Carnot est excessive également.

Réponse : il est proposé de réaménager la route de la même manière qu'à Pinon afin de réduire la vitesse. Cela permettrait également d'améliorer le stationnement. L'idée sera transmise à la commission voirie afin d'étudier la faisabilité et le coût de l'aménagement, il faut savoir qu'il s'agit d'une route départementale et que ce type d'aménagements ne pourra se faire qu'en accord du département (sauf si changement des compétences). De plus le coût risque d'être important. Il n'en reste pas moins que la sécurité est une priorité et que ce sujet sera étudié. Pour information, des discussions sont en cours concernant le changement d'affectation de la route rouge de voie communale à chemin communal. Cela signifie que l'entretien de la voirie ne sera plus obligatoire. Une signalisation est déjà prévue afin d'informer de la dégradation de la route.

Concernant la fête des voisins (29 mai 2015), un rassemblement se fait déjà impasse des jonquilles. Il sera demandé aux participants la possibilité de réunir l'ensemble des habitants du quartier « centre » à participer à cet événement. Cela permettrait de tisser de nouveaux liens entre les habitants du quartier. Une réunion sera programmée prochainement pour discuter de ce sujet.

La programmation de la prochaine réunion du conseil de quartier sera proposée par les référents.